

## Demande de prolongation de délai pour la production des comptes<sup>1</sup>

Nom de la fondation : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Date de remise souhaitée : \_\_\_\_\_

pour les documents suivants :

<input type="checkbox"/> Rapport annuel de gestion / d'activité	<input type="checkbox"/> Rapport de l'organe de révision
<input type="checkbox"/> Comptes annuels / Annexe	<input type="checkbox"/> Attestation pour les fondations dispensées d'organe de révision
<input type="checkbox"/> PV consignant l'approbation des comptes	<input type="checkbox"/> Rapport de rémunération

Nom de l'organe de révision : \_\_\_\_\_

Motifs justifiant le retard : \_\_\_\_\_

Mesures prévues pour que les documents puissent à l'avenir être envoyés dans les délais : \_\_\_\_\_

La fondation se trouve-t-elle en situation de surendettement ou d'insolvabilité à long terme ?  oui  Non

Y-a-t-il eu des événements postérieurs à la date du bilan avec une influence sur la situation financière de la fondation ?  oui  non

L'organe de révision a-t-il été informé de la présente demande ?  oui  non

Une demande de prolongation de délai a-t-elle déjà été envoyée l'année dernière ?  oui  non

Nom du responsable : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Décision de l'autorité de surveillance

Une prolongation de délai est accordée jusqu'au : \_\_\_\_\_

Sion, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> La demande de prolongation de délai doit être envoyée **au plus tard six mois après la clôture de l'exercice**. Elle doit être valablement signée par les représentants de l'organe suprême.